

ME BERNASCONI avocat associé de
la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST
à BOURG EN BRESSE 9, AVENUE ALSACE LORRAINE

VENTE AUX ENCHERES PUBLIQUES SUR LIQUIDATION D'UN LOCAL COMMERCIAL ET STATIONNEMENTS SIS A ARBENT (01100), 6 Rue du Marais SUR LA MISE à PRIX DE 250.000 €

**Avec baisse de mise à prix d'UN QUART en cas de carence d'enchères
OUTRE CHARGES frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente**

**ADJUDICATION le MARDI 20 OCTOBRE 2026 à 14 HEURES
à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier
du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE
AU PALAIS DE JUSTICE
32 AVENUE ALSACE LORRAINE – 01000 BOURG EN BRESSE**

Cette vente est poursuivie à la requête de la SELARL ROUMEZI ET ASSOCIES, Mandataires Judiciaires, au capital de 1.000 €, siège social à BOURGOIN-JALLIEU (38300), 91-93 Rue de la Libérations, identifiée au SIREN 989.035.001 et immatriculée au RCS de GRENOBLE, représentée par Maître Maud ROUMEZI, Mandataire Judiciaire, agissant en qualité de liquidateur de la SELARL ROUMEZI ET ASSOCIES désignée à cette fonction selon jugement rendu par le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE (Ain), en date du 06 Mai 2024.

Ayant pour avocat Me BERNASCONI avocat associé de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST

DESIGNATION DES BIENS A VENDRE

Sur la Commune d'ARBENT (01100), 6 Rue du Marais, dans un ensemble immobilier soumis au régime de la copropriété comprenant deux bâtiments à usage commercial, artisanal et libéral et des parkings, cadastré :

Section AN numéro 421, lieudit « La Tuilerie », pour 02 ares 73 centiares

Section AN numéro 422, lieudit « La Tuilerie », pour 20 ares 28 centiares

Section AN numéro 423, lieudit « La Tuilerie », pour 23 ares 01 centiare

LOT 5 : Stationnements : emplacements numéros 22 à 33

LOT 6 : Stationnements : emplacements numéros 34 à 35

Dans le bâtiment B

LOT 11 : Au rez-de-chaussée : **LOCAL COMMERCIAL** de 471,04 m² : une surface de vente avec deux vitrines sur rue, deux bureaux, une cuisine, deux vestiaires, WC, une salle de repos, une salle d'archives, un espace de stockage avec porte sectionnelle et porte de service indépendante. Chauffage : PAC air/air (climatisation réversible dans la salle de vente) et radiateurs à inertie dans les espaces annexes. Le local de stockage est dépourvu de système de chauffage.

Les lieux sont libres de toute occupation.

Etant précisé que les lots (5/6/11) sont indissociables.

Visite par Me BURINE Commissaire de Justice à VALSERHONE (01200) le mardi 29 septembre 2026 de 11h à 12h.

En conséquence après l'accomplissement des formalités légales, il sera procédé à l'adjudication des biens sus désignés en UN seul lot au plus offrant et dernier enchérisseur à l'audience des criées du Juge de l'Exécution immobilier près le Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE AU PALAIS DE JUSTICE, 32 Avenue Alsace Lorraine à BOURG EN BRESSE (01000) **LE MARDI 20 OCTOBRE 2026 à 14 HEURES** sur la mise à prix de **250.000,00 € (DEUX CENT CINQUANTE MILLE EUROS)**, avec faculté de baisse de mise à prix d'UN QUART en cas de carence d'enchères **OUTRE CHARGES** frais, clauses et conditions du cahier des conditions de la vente.

Pour consulter le cahier des conditions de vente, s'adresser au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOURG EN BRESSE où il a été déposé ou au cabinet de la SELARL BERNASCONI ROZET MONNET SUETY FOREST. Pour tous renseignements complémentaires s'adresser au cabinet de Me J. BERNASCONI – Tél : 04.74.45.69.23 – courriel : saisie-immobiliere@bernasconi-avocats.com et via le site avoventes.fr

On ne peut miser que par l'intermédiaire d'un avocat du barreau de l'AIN.

Une consignation pour enchérir est obligatoire par chèque de banque à l'ordre de CARPA RHONE-ALPES, de 10% du montant de la mise à prix.

POUR EXTRAIT

ME BERNASCONI AVOCAT ASSOCIE DE LA SELARL BERNASCONI ROZET MONNET-SUETY FOREST